

**Rapport de la réunion du
Groupe d'experts en inspection au port pour le renforcement des capacités et l'assistance (PIEG)**
(En ligne, le 22 février 2024)

1. Ouverture de la réunion

La réunion du Groupe d'experts en inspection au port pour le renforcement des capacités et l'assistance (PIEG) tenue en ligne le 22 février 2024 a été ouverte par son Président, M. Alexandre Kempff (Union européenne - Agence européenne de contrôle des pêches (UE-EFCA)), qui a souhaité la bienvenue aux participants et des délibérations fructueuses au Groupe. Le Secrétariat de l'ICCAT a également salué et remercié les membres pour leur participation et a exprimé son optimisme quant aux conclusions productives.

2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des sessions

Le projet d'ordre du jour de la réunion a été adopté à l'unanimité par le Groupe sans aucun commentaire ou préoccupation de la part des membres après avoir été présenté par le Président point par point. Celui-ci est joint à l'**appendice 1**. M. Frank Eshun (Ghana) a été nommé rapporteur de la réunion, sans objection de la part des participants. Au point 6 « Autres questions », dans le cadre du suivi de la réunion de l'année dernière, le Président a indiqué son intention de discuter de la question relative à la publication du manuel de l'ICCAT sur l'inspection au port.

La liste des participants se trouve à l'**appendice 2**.

3. Examen des progrès réalisés depuis la dernière réunion

Le Président a rappelé au Groupe le caractère unique de la réunion, soulignant sa tenue précoce (en février 2024) par rapport aux années précédentes ([réunion du PIEG](#) en juin 2022 et [réunion du PIEG](#) en mai 2023), et il a invité les participants à rendre compte au Groupe des activités qu'ils ont menées en matière de formation et de renforcement des capacités dans le domaine des inspections portuaires dans le cadre du programme de l'ICCAT.

L'UE-EFCA a fait état de ses activités liées au PIEG entreprises au cours de l'année précédente, en particulier des missions d'évaluation, des sessions de formation organisées en Côte d'Ivoire et au Nigeria (la sélection de ces deux CPC a été discutée lors des précédentes réunions du PIEG), qui ont contribué à répondre aux besoins et aux demandes de formation identifiés lors des missions d'évaluation. Les deux pays se trouvaient parmi les CPC de première priorité. Le Groupe a également été informé que les États-Unis n'étaient pas en mesure d'envoyer un formateur au Nigeria, comme cela avait été proposé précédemment, pour des raisons logistiques. La première formation (deux jours complets), organisée en Côte d'Ivoire (Abidjan) en juillet 2023, a réuni 29 participants issus de l'inspection des pêcheries, des douanes, des autorités portuaires et d'autres agences maritimes. La deuxième formation (deux jours et demi) a eu lieu au Nigeria (Lagos) en juillet 2023 avec 24 participants de diverses agences nationales maritimes et de sécurité, comme celle de la Côte d'Ivoire. Le retour d'information a indiqué que les participants se sont montrés intéressés et satisfaits de la formation, mais qu'ils auraient préféré que plus de temps ait été consacré aux sessions pratiques. Le manuel imprimé par le Secrétariat de l'ICCAT et les présentations faites par le formateur étaient basés sur la [Recommandation de l'ICCAT concernant des mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée \(IUU\) \(Rec. 18-09\)](#). Enfin, le Groupe a été informé de la nécessité d'assurer le suivi des sessions de formation afin d'évaluer les besoins de deux autres pays en ce qui concerne la nouvelle méthodologie.

Les États-Unis ont indiqué qu'ils n'étaient pas en mesure d'envoyer un formateur au Nigeria pour la formation à l'évaluation en raison de problèmes d'obtention de visas. Les États-Unis ont fait part de leur intérêt pour des opportunités similaires à l'avenir. Aucune activité spécifique à l'ICCAT n'a été entreprise, mais des projets similaires ont été menés en Colombie, en Équateur et au Pérou, en se concentrant sur la mise en œuvre des mesures du ressort de l'État du port (PSMA). Un projet similaire a été mené en Asie du Sud-Est avec le Vietnam, l'Indonésie, la Thaïlande et quelques autres pays.

Le Canada a indiqué qu'il n'avait pas organisé d'activités de formation liées à l'ICCAT et qu'il n'y avait pas contribué, mais qu'il avait dispensé des formations liées aux ports avec l'Indonésie, le Pérou et quelques autres pays.

La Namibie a fait état d'une session de formation de deux jours pour ses inspecteurs en mai 2023, axée sur l'inspection portuaire et l'évaluation des risques. Comme pour les États-Unis et le Canada, aucune formation spécifique à l'ICCAT n'a été organisée.

Le Panama a souligné que deux de ses inspecteurs ont été envoyés à Vigo (Espagne) pour suivre une formation de trois semaines sur la mise en œuvre des PSMA, financée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Les inspecteurs ont eu l'occasion d'examiner un large éventail de scénarios liés à leur travail et de visiter le centre de coordination de l'EFCA. Le Maroc a bénéficié d'une formation organisée par l'UE-EFCA (décembre 2023) dans le cadre du projet « e-FishMed » financé par l'UE. L'accent a été mis sur la gestion des risques et la formation s'est avérée très utile pour les participants.

Le Sénégal a indiqué avoir bénéficié d'une formation financée par la FAO sur les risques et les opérateurs du Centre de surveillance des pêches (FMC) en juillet 2023.

La République de Guinée a indiqué qu'elle bénéficiait du soutien de la FAO pour une formation sur la mise en œuvre des PSMA. L'accent a été mis sur la manière de traiter l'entrée au port et l'analyse des risques. Il y a également eu une expérience pratique des inspections portuaires. La participation des autorités portuaires et autres autorités maritimes visait à améliorer la collaboration entre ces agences publiques. Au total, 15 agents ont été formés. Elle a également indiqué qu'avec l'aide de ses partenaires donateurs, une équipe de six inspecteurs a reçu une formation à la mise en œuvre des PSMA pour traiter les navires de pêche étrangers qui entrent dans ses ports. En outre, des préparatifs sont en cours pour former une équipe de quatre experts sur place au traitement des données dans le cadre des captures en mars 2024.

Le Président a exhorté chaque participant à se communiquer les activités de formation sur le portail de développement des capacités de la FAO afin que les futures formations relatives au projet des pêcheries en Afrique de l'Ouest puissent être planifiées en tenant compte de ce qui a été fait. Il a également souligné qu'un lien¹ avait été fourni lors de la dernière réunion du PIEG pour permettre aux experts d'obtenir des informations sur les programmes financés par la FAO, l'UE et d'autres partenaires donateurs. Là encore, l'UE a indiqué qu'elle travaillait à la diffusion de manuels de formation et au développement d'une plateforme e-FishMed qui serait accessible aux États membres de l'UE en tant que partenaires du projet (Espagne, France, Italie, Malte et Portugal) ainsi qu'aux États non-membres de l'UE du pourtour méditerranéen (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie) en tant que bénéficiaires. L'objectif est de former les inspecteurs sur des sujets tels que les inspections maritimes et portuaires, entre autres. Le Président a également indiqué que les experts des pays bénéficiaires peuvent avoir accès aux plateformes de formation en ligne sur demande.

La Guinée équatoriale a indiqué que ses inspecteurs ont besoin d'une formation sur les règlements de l'ICCAT et de la FAO et sur l'inspection portuaire afin de pouvoir gérer efficacement ses nouvelles infrastructures portuaires. Le Président en a pris note et a indiqué que cette demande devrait être transmise par le biais du Secrétariat de l'ICCAT.

- 4. Détermination des prochaines étapes de l'évaluation des besoins et de l'examen des demandes de formation**
- 5. Examen des possibilités et des partenaires pour dispenser une formation en 2024, y compris l'utilisation des fonds de la FAO.**

Ces deux points de l'ordre du jour ont été discutés ensemble.

Le Président a rappelé que des questionnaires et des questionnaires d'auto-évaluation ont été mis à disposition pour permettre au Groupe d'identifier et d'actualiser les priorités des CPC en fonction des besoins. Jusqu'à présent, trois groupes de CPC ont été identifiés (groupes « A », « B » et « C ») en fonction de leur degré de priorité : « A » (Côte d'Ivoire et Nigeria), « B » (Rép. de Guinée, Namibie et Sénégal) et « C » (Mauritanie, São Tomé e Príncipe et Sierra Leone).

¹ <https://www.fao.org/iuu-fishing/capacity-development/fr/>

Le Secrétariat de l'ICCAT a confirmé qu'aucune mise à jour des cours de formation et aucune nouvelle demande n'ont été reçues. Par ailleurs, la Guinée équatoriale a été invitée à remplir et à soumettre un questionnaire d'assistance suite à sa demande formulée au cours de la réunion. Elle a indiqué que la FAO dispose de fonds pour deux missions d'évaluation spécifiques à l'ICCAT et des sessions de formation pour l'année. Le Secrétariat a également expliqué que selon les règles de la FAO, les fonds couvriront uniquement les coûts des formateurs ; les participants qui sont des ressortissants des pays hôtes ne seront pas couverts.

Saint-Vincent-et-les-Grenadines a présenté une demande d'assistance concernant la formation financée par la FAO.

Le Canada a demandé une prolongation du délai pour remplir et soumettre les questionnaires de formation. Le Président a indiqué que le Secrétariat de l'ICCAT a envoyé le lien aux experts afin qu'ils puissent accéder aux questionnaires² et il les a également exhortés à remplir (ou à mettre à jour) les questionnaires de manière méticuleuse et à les soumettre. La République de Guinée et la Namibie ont confirmé leur intérêt pour la formation et ont demandé le soutien des formateurs du PIEG, en particulier du Canada, des États-Unis et de l'UE-EFCA. Le Président a également indiqué que le Programme pour l'amélioration de la gouvernance régionale des pêcheries en Afrique de l'Ouest (PESCAO) de l'UE, qui a débuté en 2018, s'est achevé en 2023 par un séminaire de clôture avec les bénéficiaires et qu'un projet de suivi du Programme pour un océan durable en Afrique de l'Ouest (WASOP) serait bientôt lancé ; des experts en formation sont nécessaires à cet égard pour répondre aux besoins exprimés par la Rép. de Guinée et la Namibie.

Le Canada et les États-Unis ont proposé de fournir des formateurs pour les exercices d'évaluation et de formation en Rép. de Guinée et en Namibie, mais ils confirmeront leur disponibilité plus tard, de préférence au cours du second semestre, après le mois d'août 2024.

Le Secrétariat a suggéré qu'il serait approprié d'envoyer des formateurs francophones et anglophones en Rép. de Guinée et en Namibie respectivement.

Pour la prochaine réunion du PIEG en 2025, le Canada a proposé de revoir et de mettre à jour les deux modèles de questionnaires élaborés en 2017-2018 pour l'évaluation des besoins. Le Président s'est montré d'accord et a indiqué que ce point serait inscrit à l'ordre du jour de la réunion de l'année prochaine.

6. Autres questions

Le Président a demandé au Groupe si le manuel de formation de l'ICCAT pour les inspections portuaires devrait être rendu public ou rester confidentiel. Il a été convenu qu'il serait publié sur le [site web de l'ICCAT](#). La Guinée équatoriale a indiqué qu'elle allait soumettre le questionnaire.

Le Secrétariat a remercié le Ghana d'avoir accepté de jouer le rôle de rapporteur.

7. Adoption du rapport et clôture

Le Groupe a approuvé la proposition du Président visant à ce que le rapporteur prépare un projet de rapport de la réunion que le Secrétariat diffusera aux membres du PIEG par courrier électronique pour adoption par correspondance.

²Circulaire n°00191/2024 du 10 janvier 2024.

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des sessions
3. Examen des progrès réalisés depuis la réunion précédente
4. Détermination des prochaines étapes de l'évaluation des besoins et de l'examen des demandes de formation
5. Examen des possibilités et des partenaires pour dispenser une formation en 2024, y compris l'utilisation des fonds de la FAO.
6. Autres questions
7. Adoption du rapport et clôture

Liste des participants*¹**PARTIES CONTRACTANTES****BELIZE****Robinson, Robert**

Deputy Director for High Seas Fisheries, Belize High Seas Fisheries Unit, Ministry of Finance, Government of Belize, Keystone Building, Suite 501, 304 Newtown Barracks, Belize City

Tel: +501 223 4918, Fax: +501 223 5087, E-Mail: deputydirector@bhsfu.gov.bz; robert.robinson@bhsfu.gov.bz

CANADA**Browne, Dion**

Senior Compliance Officer, Fisheries and Oceans Canada, 80 East White Hills Road, St. John's, NL A1C5X1

Tel: +1 709 685 1531, E-Mail: dion.browne@dfo-mpo.gc.ca

CÔTE D'IVOIRE**Fofana, Bina**

Directeur des Pêches Maritime et Lagunaire, ministère des Ressources Animales et Halieutiques de la République de Côte d'Ivoire, 29 Rue des Pêcheurs, BP V19, Abidjan 01 Treichville

Tel: +225 07 655 102; +225 21 356 315, Fax: +225 21 356315, E-Mail: binafof3@gmail.com; binafof@yahoo.fr

ÉTATS-UNIS**Binniker, James**

1315 East West Highway, SSMC-3, Suite 3301, Silver Spring, Maryland 20910

Tel: +1 301 427 8224, E-Mail: james.binniker@noaa.gov

GABON**Boupana Bola, Bernice Carol**

BP: 9498, Libreville Estuaire

Tel: +241 0775 39220, E-Mail: carolboupana@gmail.com

GAMBIE**Sanyang, Buba**

Permanent Secretary, Ministry of Fisheries, Water Resources and National Assembly Matters, No. 7 Marina Parade, Banjul, Banjul

Tel: +220 756 7777, E-Mail: bubasidiq@yahoo.co.uk

GHANA**Yeboah, Richard**

Director of MCS, Fisheries Commission, GP 630 Accra

Tel: +233 544 622 944, E-Mail: richard.yeboah@fishcom.gov.gh; richkyeboah@gmail.com

GUATEMALA**Martínez Valladares, Carlos Eduardo**

Encargado del Departamento de Pesca Marítima, Kilómetro 22, Ruta al Pacífico, Edificio la Ceiba 3er Nivel, 01064 Bárcena, Villa Nueva

Tel: +502 452 50059, E-Mail: carlosmartinez41331@gmail.com

GUINÉE (REP. DE)**Inapogui, Guilé**

Matam Centre National de Surveillance et de Police des Pêches, Km 10, Route du Niger, BP: 307 Conakry

Tel: +224 622 68 60 66; +224 628 363 004, E-Mail: guileinapogui6@gmail.com

GUINÉE ÉQUATORIALE**Etogo Mokuy, Juan Ela**

Ministerio de Pesca y Recursos Hídricos, Malabo

Tel: +240 222 635 614, E-Mail: elaetogojuan@yahoo.es

* Chef de délégation

¹ Les coordonnées de certains délégués n'ont pas été incluses suite à leur demande de protection des données.

MAROC

Sabbane, Kamal

Chef du Service du Suivi et du Contrôle par Outil informatique / DCAPM, ministère de l'Agriculture de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, Département de la Pêche Maritime, Nouveau Quartier Administratif; BP 476, 10090 Haut Agdal, Rabat

Tel: +212 537 688 528, Fax: +212 537 688 382, E-Mail: sabbane@mpm.gov.ma

NAMIBIE

Bester, Desmond R.

Control Officer Operations, Ministry of Fisheries and Marine Resources, Private Bag 394, 9000 Luderitz

Tel: +264 63 20 2912, E-Mail: desmond.bester@mfmr.gov.na

PANAMA

Vega, Augusto

Bella Vista, calle 45 Edif. Riviera, 07096, Republica de Panamá

Tel: +50 761 527 215, E-Mail: a.vega@arap.gob.pa

SAINT VINCENT ET LES GRENADINES

Connell, Shamal

Fisheries Officer, Fisheries Division, Ministry of Agriculture, Forestry, Fisheries, Rural Transformation, Industry and Labour, Government of St. Vincent and the Grenadines, VC0100 Kingstown St. Vincent and The Grenadines

SÃO TOMÉ E PRÍNCIPE

Francisco Chico, Alberto

Inspecteur des pêches, Direction des Pêches de São Tomé, Ponte Graça Dto de Água Grande C.P N° 59

Tel: +239 991 3898, E-Mail: albertofranciscochico@hotmail.com

SÉNÉGAL

Fall, Cheikh

Chef de la Division des Inspections et du Contrôle, Direction de la Protection et de la Surveillance des Pêches (DPSP), Cité fenêtre mermoz, BP 3656, Dakar

Tel: +221 775 659 478, E-Mail: cheihf@gmail.com

TUNISIE

Nasraoui, Sonia

Directrice de la préservation des ressources halieutiques, ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture, 31 Rue Alain Savary, 1002 Tunis

Tel: +216 71 892 253, E-Mail: nasraoui.sonia2000@gmail.com

UNION EUROPÉENNE

Kempff, Alexandre

European Fisheries Control Agency, Edificio Odriozola Av. García Barbón 4, 36201 Vigo, España

Tel: +34 986 120 601, E-Mail: alexandre.kempff@efca.europa.eu

URUGUAY

Domingo, Andrés

Dirección Nacional de Recursos Acuáticos - DINARA, Laboratorio de Recursos Pelágicos, Constituyente 1497, 11200 Montevideo

Tel: +5982 400 46 89, Fax: +5982 401 32 16, E-Mail: dimanchester@gmail.com

VENEZUELA

Miranda Córdova, Jesús

Gerente de Ordenación Pesquera, Ministerio de Pesca y Acuicultura - INSOPESCA, Torre Este, Parque central, Piso 12, 1015 Caracas

Tel: +58 412 369 5325, E-Mail: mirandaj1201@gmail.com; marinefishbp@gmail.com

OBSERVATEURS DE PARTIES, ENTITÉS, ENTITÉS DE PÊCHE NON CONTRACTANTES COOPÉRANTES

BOLIVIE

Cortez Franco, Limbert Ismael

Jefe de Unidad, Unidad Boliviana de Pesca Marítima (UBPM), Calle 20 de octubre 2502, esq. Pedro Salazar, La Paz
Tel: +591 6 700 9787, Fax: +591 2 291 4069, E-Mail: limbert.cortez@protonmail.ch; limbert.cortez@mindef.gob.bo;
licor779704@gmail.com

AUTRES PARTICIPANTS

RAPPORTEUR

Eshun, Frank

P. O. Box 207, Ekumfi Essarkyir via Mankessim, Ghana
Tel: +223 541 283 646, E-Mail: frank.eshun@fishcom.gov.gh

Secrétariat de l'ICCAT

C/ Corazón de María 8 – 6e étage, 28002 Madrid – Espagne
Tel: +34 91 416 56 00; Fax: +34 91 415 26 12; E-mail: info@iccat.int

Manel, Camille Jean Pierre

Cheatle, Jenny

Parrilla Moruno, Alberto Thais

Idrissi, M'Hamed

Samedy, Valérie

Vieito, Aldana

INTERPRÈTES DE L'ICCAT

Faillace, Linda

Godfrey, Claire

González, Fernando

Liberas, Christine

Linaae, Cristina

Pinzon, Aurélie